



Tutorat 2024-2025



FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS
PREFMS CHU DE TOULOUSE
Rédaction 2023-2024

Semestre 1

UEC 6 Droit, Ethique et Déontologie

Ce cours vous est proposé bénévolement par le Tutorat Les Nuits Blanches qui en est sa propriété. Il n'a bénéficié d'aucune relecture par l'équipe pédagogique de la Licence Sciences pour la Santé et de l'IFSI. Il est ainsi un outil supplémentaire, qui ne subsiste pas aux contenus diffusés par la faculté et l'institut en soins infirmiers.

ORGANISATION DE LA JUSTICE

I. Introduction

Les **juridictions** sont des **institutions de l'État** chargées de dire le droit. Avant la Révolution française on pouvait créer et dire le droit, pour lutter contre cette confusion des pouvoirs, les révolutionnaires ont instauré une **séparation** entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

II. Les 8 points importants du moment judiciaire

1. Légalité des peines en droit pénal
2. Respect du contradictoire (capacité à se défendre)
3. Double degrés de juridiction (droit de faire appel pour un 2^e jugement)
4. Contrôle de légalité (cours de cassation et conseil d'état)
5. Gratuité et célérité
6. Publicité des décisions (sauf huis clos)
7. Motivation des décisions
8. Indépendance et impartialité de la justice

III. Notions importantes

1. Séparation des pouvoirs

- Pouvoir **législatif** : sous la responsabilité du parlement, lui-même constitué de l'Assemblée Nationale et du Sénat, il a pour rôle de **voter les lois** et **gérer les budgets**.
- Pouvoir **exécutif** : sous la responsabilité du gouvernement, son rôle est de **conduire la politique** de la nation et assure l'**exécution des lois**.
- Pouvoir **judiciaire** : sous la responsabilité des juridictions, son rôle est d'**interpréter la loi** et d'en vérifier la **concordance**.

2. Les différentes juridictions

- Juridictions **politiques**
- Juridictions **judiciaires**
- Juridictions **administratives**
- « En dehors des ordres » : **tribunal des conflits**

Organisation simplifiée des juridictions en France

